FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 2 mai 2023
N° de dossier.: 115805.00236/10887

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de report – Dépôt de la preuve de la FCEI
HQD - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur
Dossier : R-4210-2022 Phase 1

Chère consœur,

La présente vise à demander à la Régie de l'énergie le report du dépôt de la preuve de la FCEI pour la phase 1 du présent dossier au lundi 8 mai 2023. L'analyste de la FCEI a dû s'absenter pour la totalité du mois d'avril et n'était pas en mesure d'effectuer une prestation professionnelle complète pendant cette période.

De plus, le calendrier réglementaire de même que les contestations et reports d'échéances ont empêché la réalisation des travaux habituels de l'analyste de la FCEI.

La FCEI confirme par ailleurs qu'elle pourra respecter l'échéance du jeudi 4 mai pour le dépôt de la preuve en phase 3 du dossier R-4210-2022.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

AT/ld